

quemment dans les documents du Moyen Age. Mais on en est réduit encore aux conjectures sur la véritable origine de la famille du possesseur de ce sceau, qui fait partie de la collection de l'orateur. — M. Leger entretient la Compagnie de la question de la soie artificielle, qu'un habile chimiste de Besançon est parvenu à extraire de la pâte de bois, réduite à l'état de substance visqueuse. Cette soie est aussi fine et aussi résistante que la soie véritable, de même qu'elle est aussi souple et élastique que cette dernière. Enfin, après quelques difficultés, on est parvenu à la soumettre à la teinture. Pour obtenir ce produit, on emploie de préférence le bois de buis ou de peuplier noir, mais non le bois de sapin, à cause de la résine qu'il renferme. — M. Arloing fait observer que déjà des naturalistes, et notamment M. Blanchard, avaient essayé de tirer de la soie des feuilles de murier, ce qui n'a pas paru étonnant, vu la nature de la cellulose. — M. Leger répond que toutefois l'essai tenté par M. Blanchard, n'avait pas produit des résultats pratiques. Dans tous les cas, la question intéresse vivement la fabrique lyonnaise, à raison du bas prix du nouveau produit.

*Séance du 26 mai 1891.* — Présidence de M. Morin-Pons. — M. l'abbé Ulysse Chevalier dépose son discours de réception, qui a pour titre : *Poésie liturgique du Moyen Age. Rythme et histoire.* — M. Bleton présente un rapport sur les œuvres de M. Fontaine, doyen de la Faculté des Lettres et candidat à une place de membre titulaire dans la section de littérature. — M. l'abbé Chevalier communique quelques observations sur la charte 97 du *Cartulaire lyonnais*, portant la date du 6 mai 1206, et qui renferme l'énumération des possessions de l'ordre de Saint-Ruf. Il fait observer, à cet égard, que le texte de cette charte, publiée par M. Guigue, d'après un *Vidimus* de l'évêché de Valence, est très défectueux, en ce qui concerne un certain nombre de noms de localités. Or, en comparant entre eux plusieurs anciens manuscrits de cette charte, qui, d'ailleurs, a été déjà publiée à trois reprises, il est possible de rétablir, d'une manière exacte, les noms des lieux, dont la forme est inexacte. M. l'abbé Chevalier présente ainsi une longue liste de ces noms, dont il rétablit l'orthographe, en indiquant la situation topographique de chaque localité. — M. Leger fait ensuite une communication sur deux projets de funiculaires de Lyon à Fourvière. L'orateur expose d'abord que l'emploi des funiculaires est assez récent, puisque le premier, qui ait été créé, est celui de la Croix-Rousse. Mais